SAMEDI 26 JUILLET 1890. Nº 30 TRENTIÈME ANNÉE

LE CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux Valaisans

Paraissant le Samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
SUISSE: Un an fr. 6.— Six mois fr. 3. 50
Trois mois fr. 2. 50.
ETRANGER: (Union postale fr. 9.)

POUR CE QUI CONCERNE LA RÉDACTION
On est prié de s'adresser au Bureau du *Confédéré*, à Sion.
On peut s'abonner à tous les bureaux de poste
Tous les envois doivent être affranchis.

ANNONCES: Cantonales 15 c. la ligne
Suisses 20 c. ou
Etrangères 25 c. son espace
RÉCLAMES 50 cent. la ligne ou son espace.

Pour les Annonces et Réclames s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité *Haasenstein et Vogler* à Sion, Lausanne, Genève, etc.

Canton du Valais.

AFFAIRES SÉDUNOISES.

Uno avulso, non deficit alter. Cela veut dire que les correspondants de l'*Ami* poussent comme des champignons et que, un champignon arraché, un autre le remplace.

C'est ce qui m'oblige à reprendre la plume.

Le nouvel adversaire n'est pas mon ami comme l'autre, tant s'en faut. C'est peut-être le même, mais avec une autre tactique. Je l'appellerai mon ennemi de l'*Ami*.

Donc mon ennemi de l'*Ami* n'essayera pas de me réfuter. Il dit n'être pas au courant des affaires municipales, ce qui n'est guère vraisemblable, autrement il n'aurait pas connaissance et souvenir de certains détails insignifiants qu'il cite.

Peu m'importe du reste à qui j'ai affaire et la polémique contre les X a aussi son avantage. En combattant visière levée un adversaire masqué, on est plus exposé aux coups, par contre on est moins tenu à le ménager. Enfin la confiance et les sympathies du public sont généralement pour celui qui paye de sa personne et se montre courageusement.

Voici donc la nouvelle tactique. Désespérant de réfuter ma critique il essaye d'en détruire l'effet en l'attribuant au dépit, à la jalousie! Pour m'enlever toute autorité, il invente deux ridicules anecdotes sur mon compte. Enfin il entremêle le tout de quelques coups de tam-tam destinés à ramener les électeurs dont la confiance aurait pu être ébranlée. Sa correspondance, en effet, n'a pas d'autre but, quoiqu'il en dise, que de servir de tremplin électoral. Avec de tels adversaires toute question se ravale à une misérable querelle électorale, à des rivalités personnelles, à de mesquines compétitions. On a beau leur dire qu'on se moque de leurs places, sachant ce qu'elles valent. Ils n'y peuvent croire ou ils feignent de ne pas y croire.

Pourtant le public sédunois sait bien que je n'ai jamais fait aucun effort ni pour obtenir une place, ni pour la garder. Quel est l'électeur qui puisse dire avoir été sollicité par moi en ma faveur? Pour d'autres oui, bien que j'aie toujours été un enfant en matière de cabale. Je n'ai jamais cherché ce qu'on appelle improprement une carrière politique. Est-ce par amour pour ma place que j'ai donné ma démission de président après les élections de 1880? Si le Conseil d'Etat l'a refusée, ce n'est pas ma faute. Mon successeur eût été installé quatre ans plus tôt.

« Le magistrat que le vote inconstant du « peuple a rendu à ses chères occupations, con- « sidère avec jalousie ses successeurs etc. »

Vous savez, lecteurs du *Confédéré*, ce magistrat congédié, c'est moi.

Congédié n'est pourtant pas tout à fait exact.

En 1885, quand j'ai quitté la présidence, c'était après avoir, depuis plus de deux mois, annoncé publiquement que je déclinais toute candidature.

J'entends mon adversaire ricaner: Vous avez pris les devants parce que vous sentiez que le terrain vous manquait sous les pieds.

Je n'aurais pas été réélu, c'est possible, c'est probable, mais encore n'est-ce pas certain. Quoi qu'il en soit, il a été plus sûr pour vous que je me sois retiré du concours.

En voulez-vous la preuve? En décembre 1882, l'honorable M. de Torrenté fut désigné pour mon remplaçant et officiellement porté par la liste conservatrice. Je n'y fis aucune résistance, et cependant je fus maintenu haut la main, tandis qu'il échouait pitoyablement, à tel point que, sans le secours d'un chef radical, il était blackboulé comme vice-président.

Et cependant le parti conservateur avait alors une majorité évidente; mais j'ai toujours joui d'une certaine confiance auprès de bien des conservateurs. Ce n'était certes pas à cause de mes opinions politiques, que j'affichais assez carrément, mais peut-être à cause d'un certain esprit d'ordre et d'impartialité dans l'administration. En fait, j'ai toujours été élu par les deux partis, comme président.

Je demande pardon de suivre mon adversaire sur ce terrain personnel, mais j'y suis forcé pour me justifier de cette sotte accusade vengeance et de jalousie.

Qu'est-ce qui autorise cette insinuation? Est-ce que j'ai jamais dénigré le conseil depuis cinq ans qu'il fonctionne? Et pourtant la matière à critique n'eût pas manqué. Ne lui ai-je pas rendu ici même la justice que je devais? Quant à renoncer en faveur de certains gros bonnets au droit de critique et de contrôle, ne l'espérez pas. Je suis de telle nature que je ne m'en laisse pas facilement imposer.

Vous avez usé largement du droit de critique quand nous administrions et peut-être pas toujours avec la même bonne foi et la même franchise que nous le faisons. A notre tour. Nous vous laisserons cependant dormir en paix sur vos lauriers aussi longtemps que vous ne vous moquerez pas de vos administrés, comme vous l'avez fait. La jalousie! Vous croyez donc ce fauteuil de président bien doux! Demandez au titulaire qui l'occupe si la bourre n'en est pas quelquefois hérissée de clous.

Mon ennemi de l'*Ami* me reproche d'avoir rejeté sur M. Ferd. de Torrenté la responsabilité du rachat des prestations dues pour le pont du Rhône. Ce n'est pas vrai. J'ai suffisamment justifié la mesure pour que ni le conseil du temps, ni son président n'aient à encourir de responsabilité de ce chef. J'ai cité le nom du président qui a signé les conventions, uniquement pour vous inspirer confiance; mais je sais très bien que c'est la majorité du conseil qui est responsable des actes de ce dernier et qui en a aussi le mérite. Voilà pourquoi, sans nous parer des plumes du paon, j'ai pu attribuer aux radicaux l'honneur des œuvres accomplies sous les conseils radicaux présidés par MM. de Kalbermatten, Wolff et de Torrenté.

Ce que vous dites, mon ennemi de l'*Ami*, concernant la précipitation des négociations et l'escamotage d'un vote du conseil au sujet d'un emprunt à conclure avec la Banque Foncière du Jura est tout simplement une fausseté. J'en appelle aux conseillers présents et surtout à M. Jos. de Kalbermatten, secrétaire qui a été désigné avec moi pour signer l'acte. La vérité est que le conseil s'en était occupé à plusieurs reprises, que les propositions faites par M. Boivin ont été discutées dans une séance *ad hoc*; quelles ont été en partie acceptées et en partie modifiées; que, les conditions arrêtées, le bureau a été délégué pour passer la convention: que, le lendemain, quelques membres du conseil, revenant de leur décision, probablement par défiance contre M. de Kalbermatten et moi, ont demandé que le projet fût de nouveau soumis au conseil. Sur quoi M. Boivin nous déclara, que, vu les tergiversations de la municipalité, il retirait ses offres et déclarait les négociations rompues.

C'est la nouvelle que j'eus l'honneur et presque la satisfaction d'apporter au conseil à la séance suivante. Vous n'eûtes donc pas même le mérite de refuser.

Dire que vous vous étiez laissés surprendre par moi, c'est vous décerner un brevet de légèreté ou d'incapacité.

Vous parlez de conditions onéreuses: c'était du 4 ½ %, au moment où l'Etat empruntait au 5 (emprunt de conversion de 1882).

L'échec de cet emprunt fut heureux en somme, grâce à la baisse continue du taux de l'argent, qui a permis de trouver plus tard du 4 %.

Une condition de M. Boivin qu'on trouvait exorbitante était celle-ci: La municipalité devait s'engager à ne pas accroître sa dette pour les besoins ordinaires de l'administration. Ce frein eût peut-être été salutaire contre les entraînements, soit du conseil, soit de l'assemblée primaire elle-même.

Discuterai-je la leçon de comptabilité que l'on prétend me rappeler au sujet de quelques erreurs d'impression qui s'étaient glissées dans un compte-rendu et que nous avons corrigées à la plume sur la plupart des exemplaires? Depuis quand la correction des épreuves fait-elle partie de la science du comptable? Ou bien oserez-vous prétendre que les livres étaient faux?

Ce n'est pas l'assemblée primaire qui m'a fait des observations, c'est moi-même, de mon propre gré, qui me suis excusé d'avoir distribué quelques exemplaires non corrigés.

Il faut, Monsieur, que vous soyez bien à bout d'arguments pour oser débiter sérieusement de pareils enfantillages. Ils vont à contre-fin de vos intentions. Bien loin de nuire à ma considération, de telles critiques la servent. Les lecteurs qui réfléchissent ne peuvent que se dire : Il paraît que M. Bruttin ne prête guère le flanc puisque ses adversaires ne relèvent contre lui que de pareilles niaiseries.

Cette incursion dans mon jardin n'a qu'un but : détourner l'attention du lecteur du fond de la question, que je me permettrai de rappeler en deux mots : J'ai réclamé contre les comptes et le budget :

1° parce que l'actif est grossi d'une valeur purement imaginaire de fr. 9606. 75 ;
2° parce que la municipalité a ordonné une dépense d'environ 17,000 fr. sans la soumettre à l'assemblée primaire.

Et je constate que ni l'un ni l'autre point n'ont pu être contestés.

Si le besoin se faisait sentir, j'aurais encore d'autres postes à examiner.

Par exemple, à la page 4, recettes 1889, vous portez : contributions de divers pour le canal des îles fr. 4988. 60. Or, si je suis bien informé, cette valeur n'aurait pas été perçue ni reconnue par les intéressés et résulterait simplement d'une taxe arbitraire faite par la municipalité des contributions à fournir par les propriétaires. Ce chiffre n'a donc rien d'authentique et de certain et il est prématuré de vous en créditer.

Page 18. Actif, 11° subside pour le diguement du Rhône, redû à la commune de Sion au 31 décembre 1889 . . . . . fr. 6042. 12

Or, d'après le compte de l'Etat la commune est créancière à la même date et pour le même objet de . . . . . fr. 118. 43

D'où vient la différence de près de 6000 fr.?

Vous avez vendu un bâtiment des pompes, vous en construisez un autre. Vous bâtissez une maison d'école à Châteauneuf. De tout cela, pas trace dans le budget, pas un mot à l'assemblée primaire.

Pourtant la loi sur le régime communal dit que l'assemblée primaire délibère sur l'aliénation des immeubles et la construction des bâtiments. Votre fortune de 1012 fr. en combustible, n'est guère réelle non plus.

Mais c'est assez pour cette année. Il me suffit d'avoir attiré l'attention des contribuables et de la municipalité elle-même sur des irrégularités grosses de conséquences, sur des illusions et un optimisme pleins de dangers. Je n'avais pas d'autre but.

Et de deux. C'est fini je l'espère.

BRUTTIN, ancien président.

L'*Ami du Peuple,* dans son numéro de mercredi, répond par des insolences aux justes remarques contenues dans notre dernier numéro, sur divers sujets.

Ce journal qui ne se gêne pas pour insulter à la mort lorsque celui qui est couché dans le cercueil n'appartient pas à son camp, crie au scandale si nous nous permettons, après beaucoup d'autres journaux honorables, de relater un crime commis par un indigne ministre de la religion.

Croyez-vous Messieurs de l'*Ami* que parce qu'un vulgaire mortel appartient à un ordre religieux il est de ce fait inviolable et peut se permettre d'assassiner les gens sans que la justice ait le droit de sévir et les journaux d'en parler ? Parce qu'un vaurien déshonore le caractère sacré dont il est revêtu prétendez-vous l'entourer d'une auréole de gloire ? Doit-on tirer le rideau sur ses méfaits ? Ce n'est pas notre avis. Quand une brebis devient galleuse le berger la sort du troupeau. Faites-en autant. La morale publique sera satisfaite et l'Eglise n'y perdra rien.

Nous laissons à nos correspondants le soin de répondre, s'ils le jugent à propos, sur les autres points incriminés.

Nous recevons au dernier moment une longue correspondance en réponse aux attaques de l'*Ami.* Nous regrettons que le manque de place et de temps nous oblige d'en renvoyer l'insertion au prochain numéro.

Confédération Suisse

TIR FÉDÉRAL.

Voici quelques détails au sujet de l'ouverture du Tir fédéral :

Dès le grand matin, 20 juillet, une foule énorme se pressait dans la ville, de sorte que, dès 9 heures, il devenait presque impossible de circuler dans les rues, qui ne sont pas très larges. Le cortège, bien organisé où l'on comptait une soixantaine de drapeaux, s'est ébranlé à dix heures pour parcourir la ville, salué partout par les acclamations sympathiques de la population. Les Genevois, en particulier, ont été couverts de fleurs par des mains féminines. L'*Elite* attirait aussi spécialement l'attention. Tout le monde voulait voir la grande musique genevoise, avec son bel uniforme.

Devant le pavillon des prix, M. Vautier, en présentant la bannière fédérale, a prononcé un discours interrompu plusieurs fois par des applaudissements, et les auditeurs, qui pouvaient être au nombre de dix mille, se sont joints avec enthousiasme au hourra pour la patrie et le canton de Thurgovie. La musique d'Elite a joué le *Rufst du, mein Vaterland*, que toute la foule a chanté.

M. le lieutenant-colonel Koch, président du comité d'organisation, a reçu la bannière et s'est exprimé en termes sympathiques à l'égard des Genevois. Après la transmission de la bannière, MM. Vautier et Koch se sont embrassés aux acclamations joyeuses des assistants.

A midi précis, le banquet a eu lieu dans la cantine, entièrement occupée.

Le Dr German, président du Comité de réception, a porté le toast à la patrie. M. Ador, très applaudi, a bu à la ville de Frauenfeld, au gouvernement et au peuple du canton du Thurgovie. M. le conseiller national Stoppani a porté également son toast aux Thurgoviens. M. Stigeler, président du comité central des carabiniers, à l'armée suisse et aux fêtes des carabiniers suisses.

Le tir a commencé à une heure. A une heure et demie, on portait déjà en triomphe dans la la cantine le vainqueur du concours pour la première coupe, M. Angehrn.

A 3 heures, les dix premières coupes ont été distribuées aux gagnants par les demoiselles d'honneur. Ce sont les suivants :

MM. Angehrn, 26 minutes 30 secondes ; 200 coups ; Däthwyl, Bökten, 26 m. 30 s. ; 241 coups ; Hirschi, Neuchâtel, 26 m. 45 s. ; Wetter-Weiss, St-Gall, 28 m. 30 s. ; Grosjean, Chaux-de-Fonds, 29 m. 12 s. ; Hauri, Reinach, 32 m. ; Hermann, Binningen, 32 m. 30 s. ; Huber, Winterthour, 34 m. ; Courvoisier, Chaux-de-Fonds, 34 m. 30 s. ; Tobler, Zurich, 35 m.

Knecht, St-Gall, a eu la première coupe au revolver.

Tout est très bien organisé au stand ; cependant il s'est produit au début quelques petites irrégularités qui ne pouvaient être évitées.

Les tireurs sont très satisfaits de l'accueil qui leur a été fait.

Les étrangers sont en petit nombre à Frauenfeld ; en revanche, on remarquait dans le cortège un groupe de tireurs du Club suisse de Milan, ainsi que deux drapeaux de sociétés suisses d'Amérique et deux étendards du Club des carabiniers suisses de Californie.

Un tireur zuricois, âgé de 18 ans, M. Forrer, de Bubikon, a tiré mardi 100 coups et fait 89 cartons. C'est le plus beau résultat obtenu jusqu'ici.

***

Un grave accident est arrivé pendant le tir. Le capitaine Gredig, de Davos, ayant manœuvré sa carabine sans précaution, le coup est parti et la balle a traversé la tête du malheureux tireur. La mort a été instantanée.

La famille du capitaine Gredig est venue chercher son cadavre pour le transporter à Winterthour, où il sera inhumé. A deux heures la bière, ornée de fleurs, a été conduite à la gare. La musique de fête, jouant une marche funèbre, les tireurs grisons et un certain nombre de membres du comité l'ont escorté. Le comité central des carabiniers avait envoyé une couronne de lauriers et adressé une lettre de condoléance à la famille.

Militaire. — Le chef du département militaire fédéral a chargé M. le colonel Feiss, chef de l'arme de l'infanterie, de l'élaboration d'un nouveau règlement d'exercice. Ce projet de règlement vient d'être adressé à un certain nombre d'officiers supérieurs pour l'examiner. Il comprend, outre une instruction, huit chapitres, savoir : école de soldat ; école de section ; école de compagnie ; école de bataillon ; école de régiment ; école de brigade ; tactique de combat ; inspection, défilé, prise du drapeau, honneurs à rendre.

Une école d'instruction aura probablement lieu l'automne prochain pour étudier le maniement du nouveau fusil ainsi que le nouveau règlement.

Exposition universelle. — Les frais incombant à la Suisse pour l'Eposition universelle de Paris se sont élevés à fr. 600,000

Nouvelles des Cantons

TESSIN. — Le nombre des signatures pour la révision cantonale s'accroît de jour en jour. A Lugano, plus de 600 citoyens ont signé, dans tout le canton plus de 8000. Le comité cantonal continue à recueillir les adhésions.

GENÈVE. — Lors des inspections d'armes de ces derniers jours, il a été proposé et recommandé chaudement aux miliciens de se réunir quelque fois avant le service militaire du mois prochain, afin d'étudier les chœurs patriotiques qui seront chantés pendant les marches, lesquelles seront longues et pénibles cette année.

Cette idée a été bien accueillie des soldats du bataillon 13, et bon nombre d'entre eux se sont inscrits pour la formation d'un « groupe de chanteurs » et ont ont acheté le recueil intitulé : *Les chants du soldat.*

Tous ceux qui ont déjà pris part à un ou plusieurs cours de répétition savent assez que les chants, et surtout les chants patriotiques, produisent un bienfaisant effet : ils établissent la gaîté et la bonne humeur dans les rangs et font

oublier momentanément la fatigue de la marche.

Nouvelles Etrangères.

France

Des anarchistes, au nombre d'environ un millier, se sont réunis en meeting dans la salle du Commerce, pour protester contre la condamnation des nihilistes russes. Après de nombreux discours prononcés par les meneurs du parti, les assistants ont déclaré « se rendre solidaires de leurs camarades russes venus en France pour y trouver pain et liberté » et s'engager à poursuivre le triomphe des revendications prolétariennes pour aider leurs frères étrangers à établir la république sociale universelle.

— Sir Richard Wallace, le philanthrope cher aux Parisiens, l'Anglais le plus aimé en France, vient de succomber à l'âge de 72 ans, dans son château de Bagatelle. Il passait la moitié de l'année à Paris ; il était membre de la chambre des communes, ce qui ne l'a pas empêché de rendre autant de services aux Français qu'à ses compatriotes. Il a, en effet, dépensé des sommes énormes pour établir à Paris les fontaines aussi utiles que fameuses qui portent son nom et à Neuilly l'hôpital Hertford, fondé pour la colonie anglaise. Sir Richard Wallace ne secourait pas seulement les pauvres et les malades ; il favorisait aussi les artistes et possédait de magnifiques collections d'art. La fortune du défunt, qui lui avait été laissée par le marquis de Hertford, fils de lord Seymour, est évaluée à 70 millions de francs. Tous les journaux expriment leurs regrets au sujet de la mort de cet homme aussi charitable que riche, et l'on annonce que le conseil municipal de Paris va rendre un hommage solennel à sa mémoire.

Italie.

Le général Menabrea a reçu l'ordre de rentrer immédiatement à Paris afin d'obtenir du gouvernement français satisfaction complète à l'outrage au drapeau et à l'honneur national italien à propos d'un incident qui s'est produit à Nice. Un sujet italien habitant cette ville, ayant le 14 juillet dernier arboré le drapeau de son pays, une bande d'individus a détaché le drapeau, l'a déchiré et souillé. La foule se serait associée à cet acte en applaudissant.

Le consul à Nice, M. le marquis de Centurione, se plaint que les autorités françaises n'aient rien fait pour découvrir et punir les coupables.

Toute la presse italienne déclare que ce sanglant affront au drapeau national mérite une réparation immédiate.

Allemagne.

Un grave incident de frontière vient de se produire non loin de Killsberg. Un cabaretier prussien a été attiré en dehors de la frontière par la promesse que lui ont donnée des soldats prussiens de lui acheter de la bière. A peine sur le territoire russe, les soldats l'ont arrêté, et pendant qu'on le conduisait au poste russe, le cabaretier ayant opposé de la résistance, a été tué d'un coup de fusil.

Espagne.

Le bruit court que le jeune roi manifeste les mêmes troubles qui accompagnèrent sa dernière et grave maladie.

Une dépêche de Mélilla annonce qu'un conflit a éclaté entre les Marocains et les soldats espagnols dont plusieurs ont été tués ou blessés.

Les Maures préparent une nouvelle attaque. Le gouverneur de Melilla demande des renforts.

Bulgarie.

Il se prépare certainement un évènement grave. Tout le monde est convaincu que le prince Ferdinand va revenir, et que, dès qu'il mettra le pied sur le territoire bulgare, l'indépendance de la Bulgarie sera proclamée. On dit même que la principauté sera érigée en royauté. De nombreux émissaires bulgares sont partis pour la Macédonie, et l'on suppose que la proclamation de l'indépendance coïncidera avec un soulèvement en Macédonie.

La Porte est au courant de toutes ces menées et toutes les garnisons de la province macédonienne ont été renforcées.

On se demande quelle sera l'attitude de la Russie si un pareil évènement se produisait. Se contentera-t-elle de protester *pro forma* comme elle l'a fait en septembre 1885, lors du coup d'Etat de Philippopoli, ou se décidera-t-elle à une intervention armée ? Et, dans ce cas, que feront l'Autriche et l'Allemagne ?

Une dépêche de Belgrade annonce qu'une insurrection a éclaté à Sofia. La troupe a fait usage de ses armes ; il y a eu trente tués. Beaucoup de soldats et de bourgeois se sont réfugiés en Serbie.

Amérique.

Une conspiration a été découverte à Buenos-Ayres. Le gouvernement a pris des précautions militaires. Les offices du gouvernement sont gardés par des détachements de cavalerie. Plusieurs officiers et soldats ont été arrêtés ; quatre officiers supérieurs seront l'objet de poursuites, comme accusés de s'être mêlés à un complot ayant pour objet le renversement du gouvernement actuel.

Etats-Unis.

L'utilisation des chutes du Niagara comme force motrice. — On a souvent calculé l'énorme utilité qu'on pourrait retirer des chutes du Niagara, s'il était possible d'employer et de distribuer une partie seulement de sa force de trois millions de chevaux. Jusqu'ici une seule tentative a été faite en petit ; un canal pratiqué au-dessus des chutes, fournit depuis vingt ans 6000 chevaux, qui sont en exploitation.

Enfin, il s'est formé aujourd'hui un consortium, dans lequel se trouve le millionnaire Vanderbilt, et qui a réuni les capitaux nécessaires pour utiliser au moins le 4 % de la force totale, c'est-à-dire 120,000 chevaux. Cette masse d'eau doit être collectée en plusieurs canaux creusés au-dessus des chutes et entraînée dans autant de puits où se trouveront de grandes turbines. Au-dessous des chutes, les diverses conduites seront réunies dans un grand canal et employées à nouveau. Déjà plusieurs ingénieurs d'Europe ont été chargés par le consortium d'étudier les différents modes d'emploi de la force motrice. Jusqu'ici on pense appliquer trois méthodes pour recevoir et répartir la force ; la transmission pneumatique, la transmission hydraulique et la transmission électrique.

Chronique agricole.

Le Comité de la Société pour l'amélioration de la race chevaline dans la Suisse romande vient d'adresser aux membres de cette Société une circulaire pour leur demander la suppression du concours annuel qui devait avoir lieu cet automne. Le subside fédéral ordinaire fait défaut cette année : les cours de rassemblement de troupes ont lieu au moment où devrait avoir lieu le concours, et d'autres raisons encore en motivent la suppression.

— Le choléra des poules est signalé dans le canton d'Argovie et dans celui de Lucerne à Emmen.

— Les vignes dont la floraison était terminée au moment de l'arrivée des pluies persistantes dont nous avons été gratifiés pendant si longtemps, n'ont pas trop souffert, mais celles qui n'étaient pas encore fleuries ont beaucoup souffert et là la coulure est importante. Les traitements au sulfate de cuivre n'ont pu se faire assez tôt et ceux qui se sont faits ont été souvent mal faits. En outre ces traitements faits de bonne heure ont été tellement contrariés, que le sulfate de cuivre a été bien lavé de dessus les feuilles, ce qui nécessitera en maintes localités un second traitement. Il est à craindre que, dans ces conditions, les maladies cryptogamiques ne se développent et ne portent grand dommage à la vigne.

(Journal suisse d'Agriculture)

— Lors de l'étude du monopole de l'alcool par la Confédération, il y a trois ans, il a été constaté que le peuple suisse était le plus grand consommateur d'alcool, soit 11 ½ par tête de population. Cette consommation est tombée l'année dernière à 5 litres. C'est là un résultat réjouissant, et si les finances fédérales ont subi de ce fait une diminution de recettes, par contre la santé publique ne peut qu'y avoir gagné.

VARIETES

Entendu lundi à S. à l'inspection d'armes :

Le capitaine. — Les hommes faisant partie des armes spéciales, devant le front.

Un dragon sort des rangs.

Le capitaine. — Rentrez, vous avez un fusil, par conséquent vous n'appartenez pas aux armes spéciales.

Authentique.

BIBLIOGRAPHIE.

L'Europe illustrée N° 131. 132. LES BAINS DE TARASP ET SES ENVIRONS, par Dr. J. Penisch. Avec 30 illustrations par J. Weber. Orell Fussli et Ce, éditeurs, Zurich. Prix fr. 1.

Entre les deux villages de Schuls et de Tarasp, sur la plus belle et la mieux exposée des terrasses moyennes de la Basse-Engadine, entouré de colosses alpestres se trouve l'établissement grandiose des „ Bains de Tarasp.“ Sa réputation universelle est fondée sur les propriétés médicales hors ligne de ses eaux minérales et sur l'administration supérieure de la maison. Le but de ce petit ouvrage est de faire connaître cet établissement modèle, de décrire les localités environnantes et les promenades variées de cette contrée si riche en beautés naturelles de tous genres. Le médecin des bains est l'auteur de la partie littéraire de ce fascicule ; par sa longue expérience et son séjour prolongé dans le pays, il était bien placé pour remplir cette tâche. Secondé par un artiste de la valeur de M. J. Weber, on comprend que le présent volume, qui est leur œuvre collective, soit un des mieux réussis de la collection si riche de l'Europe Illustrée. Il est regrettable qu'il ne soit pas possible à chacun, de faire, accompagné de ce charmant guide, une excursion dans la Basse-Engadine et de la parcourir dans toutes les directions. Le reproche que nous ferions aux auteurs est, d'éveiller chez le lecteur un ardent besoin de visiter toutes ces beautés de la nature, sans s'inquiéter si ce désir pourra être satisfait.

POUR L'AGRICULTURE.

L'*atelier de mécanique* de Y. *Stalder* à *Oberburg* (Berne) recommande ses nouvelles *machines à battre* avec manteau préservateur mobile, ainsi que ses très fortes *batteuses de sûreté à manège, machines à battre* sur mesure et selon dispositions, *hâche-paille, concasseurs de grains, coupe-racines, moulins à fruits, pressoirs à fruits et à raisins, pompes* etc.; le tout d'excellente et solide construction. Plus de 10,000 machines de vendues.— Prix-courants gratis et franco. H439S-4-1

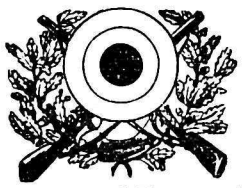

Tir de Monthey.

Le Tir annuel donné par la **Société des Carabiniers de Monthey** aura lieu les **15, 16 et 17 août** prochain
Tir à genou facultatif.
H438-3-1 LE COMITÉ.

A Vendre

Chez Emile GUERRAZ, Hôtel de l'Aigle, une petite machine à battre le grain ayant très peu servi.

Comestibles

Gibier, volaille. — Fruits primeurs. — Conserves alimentaires.— Salaisons.— Poissons frais, marée.

VICTOR LUGON

Martigny.
Adresse télégr. VICLUGON.
Vins fins et ordinaires du pays et étrangers.
Expédition en caisses assorties. S416 8-1

Grand choix de POUSSETTES

riches et ordinaires
chez **Joseph Grezzi**, à Bex

HOTELIERS ATTENTION

Casquettes et livrées de portier, galons, boutons et lettres or et argent. — Prix modérés. — chez 423

Joseph Geroudet & fils, Sion.

On demande

à acheter un **cheval** fort, sage, de 1m 57 à 1m 60, apte pour le service militaire.

S'adresser sous H4805X à **Haasenstein et Vogler**, Genève. 438S 3-

MALADIES DES YEUX

Le docteur **Decker**, à Bex, demeure actuellement villa Decker, vis-à-vis de son ancien domicile.

Consultations tous les jours de 10 h. à midi, le dimanche excepté. (H494S) 12—1

AZURINE

(Eau céleste concentrée) 2 litres pour 100 litres d'eau

Autorisation spéciale du Conseil d'Etat pour la vente de l'Azurine dont les matières ont été reconnues de qualité irréprochable par le *Département de l'Intérieur*, ensuite d'analyse. 380S ?-1

Consommation, Sion.

Dépositaire à Ardon : *M. François Riquen.*
» à Conthey : *M. Tobie Quanoz.*
» à Saxon : *M. César Crétenaud negt.*

IMPRIMERIE
TYPOGRAPHIQUE
JOS. BEEGER
SION.

Factures, Prix-Courants
Lettres de décès
Travaux de tous genres
Registres et Carnets
Menus
Cartes de visite et d'adresse

1. Rue du Grand-Pont, 1.

BUREAU
DU
CONFÉDÉRÉ
SION.

Journaux, Prospectus
Circulaires
Enveloppes & en-têtes
de Lettres
Affiches de tous formats
Livres et Brochures

1. Rue du Grand-Pont, 1.

Elixir Stomachique de Mariazell.

Schutzmarke.

Excellent remède contre toutes les maladies de l'estomac

et sans égal contre le manque d'appétit, faiblesse d'estomac, **mauvaise** haleine, flatuosités, renvois aigres, coliques, catarrhe stomacal, pituite, formation de la pierre et de la gravelle, abondance de glaires, **jaunisse**, dégoût et vomissements, mal de tête (s'il provient de l'estomac), crampes d'estomac, constipation, indigestion et excès de boissons, vers, affections de la rate et du foie, hémorrhoïdes (veine hémorrhoïdale). — **Prix du flacon avec mode d'emploi: Fr. 1, flacon double Fr. 1 80.** — Depôt central: pharm. „zum Schutzengel" **C. Brady à Kremsier (Moravie), Autriche.** Dépôt général d'expédition **pour la Suisse chez Paul Hartmann pharm. à Steckborn. Dépôt à**

Sion : Pharmacie Faust; pharmacie C. A. Hofmann; pharmacie V. Pitteloud; pharm de Quay; *à Brigue:* Pharmacie Gemsch; à *Martigny-Bourg :* Pharmacie Joris; *Martigny-Ville*: Pharmacie Morand; *Saxon-les-Bains :* Pharmacie Morand; *Sembrancher* : Pharmacie Taramarcaz; *Sierre*: Pharmacie de Chastonay; *Visp :* Pharm. Schläpfer; *Zermatt*: Pharamcie de Chastonay.

CHOCOLAT ET CACAO KOHLER LAUSANNE (SUISSE.)

Médaille d'Or
à l'Exposition universelle, Paris 1889.
Représentant pour le Valais B. Bioley. Martigny-Bourg. (HS 65-53)3

On demande de suite

une bonne fille de café sachant faire un peu la cuisine. S'adresser au Café de la Gare à Bex.

Le Messager

journal agricole, organe des sociétés romandes d'aviculture, paraît à Fribourg les mercredi et samedi de chaque semaine, en 4, 6 ou 8 pages, pour le prix de 4 f. par an, 2 fr. pour 6 mois.

Le Messager a commencé sa troisième année d'existence et a recueilli de nombreux encouragements de beaucoup de personnes qui s'intéressent aux choses agricoles.

Il suffit du reste de parcourir la table des matières des années 1888 et 1889 pour se convaincre de la variété et de l'abondance des sujets traités, ainsi que de la quantité des renseignements que l'on peut y puiser.

Le Messager s'adresse non seulement à l'agriculteur, à l'amateur de jardins et d'oiseaux, à l'aviculteur, à l'amateur d'abeilles, mais encore à la ménagère et à toutes les personnes en quête de connaissances utiles pour la tenue d'une maison et d'une ferme.

Le Messager contient en effet une foule de recettes de ménage et de procédés usuels qui en font une sorte de manuel d'économie domestique très bon à consulter.

Le prix de l'abonnement permet, du reste à tout le monde d'en faire l'essai.

S'adresser, par carte correspondance, Imprimerie Fragnière, Grand'-Rue 6, à Fribourg.

Caisses à raisins

de la manufacture de bois ouvrés
V. THIRION à Bex.
Camile Gay, représentant à Sion: Vente au détail *Julien Rey-Bellex*, rue du Rhône 11 à Sion. S415

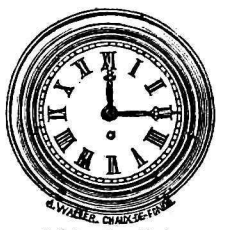

A fr. 19

Vous obtenez une jolie pendule ronde 28 cm., marchand 30 heures, à ressort avec clef, forte sonnerie des heures et ½ h., avec. réveil, pendule très recommandable. Qualité garantie. Emballage gratis.

Aux magasins de pendules, fabrique d'horlogerie *W. Hummel, fils, Chaux-de-Fonds*, successeurs de DESSAULES et fils. Envoi gratis du catalogue. S91

SPÉCIALITÉ
DE
PACHE-LIGNEREUX
MORGES

LOTION AMÉRICAINE
MARQUE DÉPOSÉE

Le meilleur produit connu pour arrêter la *chute des cheveux* et les faire recroître; l'empl. d'un seul flacon suffit pour l'adopter à l'hygiène de la chevelure, *le flacon 2 fr.* dans toutes les villes (en Suisse).

Seul dépôt à *Martigny-Ville*, chez M. *C. Collomb*, coiffeur. (H5621L) 2*-2

DES REPRÉSENTANTS

sont demandés partout pour la vente des **Vins et Huiles**, aux appointements fixes de 2 à 300 fr. par mois, ou à la commission (bonne remise). Ecrire à Jean **Gruvel-Chrestien**, propriétaire à **Aubais** (Gard) France, qui livre d'excellent vin rouge de table, garanti naturel, à partir de 32 fr. l'hecto et au-dessus, et des huiles surfines à partir de 1,50 fr. le kilo par bombonne de 10 kilos, le tout logé, port et droit à la charge de l'acheteur. S.435

Cabinet Dentaire

H. Bujard

Chirurgien Dentiste à *Aigle*, *reçoit à Bex* de 8 à 4 heures les Lundi et Jeudi *maison Payot* en face de l'Eglise. S. 229-26-*-7

LE CHANTEUR ROMAND

Nouveau recueil contenant:

Ire partie. - 24 romances et mélodies
à une ou plusieurs voix.

Le Sentier perdu. - Le rouet. — La première neige. — Beaux rêves d'or. - Avril revient! — Solitude. — etc., etc., et des fragments des Cantates
GRANDSON ET DAVEL
IIe partie. — 30 chants nouv. et inédits.
Chants pour réunions et fêtes patriotiques. — *Chants de Sociétés :* Club alpin — Etudiants. - Instituteurs. — Secours-mutuels. - Gymnastes. - Pompiers et Sauveteurs — Soc. de chant. — Vélocemens. — *Chansons militaires :* L'école militaire (recrues). — L'Elite. — La Landwehr. — *Sujets divers :* Le cigare de Grandson. — La mélaine. — La vigne. — Le guillon. — L'abbaye. — L'armailli. — Nos vins romands. — Le Suisse à l'étranger, etc., etc.

un joli volume élégt relié
contenant la musique des 54 Numéros
Prix: 2 francs.
Adresser les demandes à l'auteur,
H. GIROUD à Ste Croix (Vaud)
et dans les librairies et magasins de musique.

Quatre mélodies nouvelles

grande édition illustrée, piano et chant.
Le récit du Mobile (Souvenir de 1871.) . . 1.—
L'arbre de Noël . . . . . 1.—
Voici la nuit! Nocturne à deux voix 1.50
Mélancolie. Trio, chant, piano, violon, ad lib. 1.50
(Les quatre mélodies, 4 fr.)

SION. — IMPRIMERIE JOS. BEEGER.